

Autorisation de droit à l’image

Je soussigné(e)

Nom et prénom :

Demeurant :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l’image, j’autorise la structure **Communauté de communes Champsaur Valgaudemar** dont le siège est situé au **5 rue des Lagerons, 05500 Saint-Bonnet en Champsaur** et ses prestataires techniques dont l’Office du tourisme Intercommunal, à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de la résidence photographique Vivian Maier qui aura lieu **d’avril à octobre** 2024 surle **territoire Champsaur Valgaudemar**.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire limité et au bénéfice de la promotion culturelle du territoire Champsaur Valgaudemar uniquement, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l’autorisation s’interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d’utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l’exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n’est lié par un contrat exclusif relatif à l’utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l’interprétation ou de l’exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à , le en deux exemplaires.

Signature précédée de la mention *« Lu et approuvé »*